



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée générale de votre GDS aura lieu le **Jeudi 7 Janvier 2027**. Notez, dès maintenant, cette date dans votre agenda.

BIENVENUE AU GDS

Nous souhaitons la bienvenue à **Camille DELSERT** qui intègre le GDS.

Elle rejoint l'équipe en qualité de **technicienne**. Elle aura pour mission d'**accompagner les éleveurs** dans le suivi sanitaire et technique de leur troupeau, du suivi des **avortements** et de la **santé des veaux**, des **caisses d'aides** et des **concours**.

Merci pour l'accueil que vous lui réserverez !



FONDS DE REARMEMENT AGRICOLE 2026 : DERNIERS JOURS !



Suite aux épisodes de sécheresse et de canicule survenus cet été, le Gouvernement a décidé de mettre en place un fonds de réarmement agricole afin de soutenir les exploitations les plus touchées.

Toutes les conditions d'éligibilité et autres informations sont disponibles [ici](#).

La DDTM 62 propose d'accompagner les agriculteurs pour le dépôt de leur demande.

Les demandes sont à déposer [ici](#) jusqu'au **7 octobre 2026**.

GDS CONSEILS : TÉMOIGNAGE D'ÉLEVEUSE

Hélène HEUMEL, éleveuse de bovins laitiers, apporte son témoignage sur cette nouveauté :

« La visite initiale GDS CONSEILS a permis de tout passer en revue : logement, élevage des génisses, alimentation, repro... et de dresser un bilan complet. A partir de **notre problématique**, les conseillères, avec notre vétérinaire, ont mis le doigt sur ce qui pêchait. Ensuite, des **mesures adaptées** et claires sont proposées, en lien direct avec les **objectifs** qu'on veut atteindre. Nous savions qu'il y avait quelque chose à faire mais il fallait lancer le processus.

C'est un bon **accompagnement**, c'est motivant mais ça demande aussi d'être volontaire. Le suivi est justement là pour nous pousser à avancer et éviter de procrastiner. Les visites régulières donnent un objectif temps pour mettre en place les actions.

Au bout de 4 mois, on a déjà vu des **résultats** : la production a déjà augmenté. On continue de mettre en place des recommandations pour progresser encore. »



VIRUS SHAMONDA-EUROPE

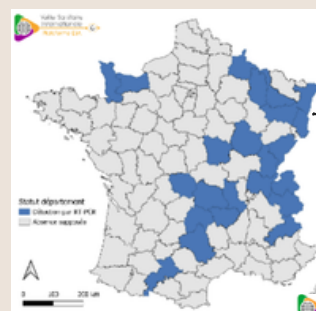


La situation évolue

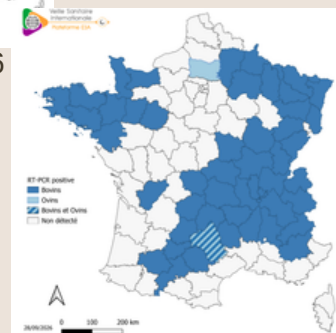
La circulation du virus Shamonda se poursuit en France. Des foyers bovins ont désormais été identifiés **dans 50 départements**, et un **premier foyer ovin a été confirmé dans l'Oise**.

Chez les bovins, les principaux signes observés sont une diarrhée aiguë, de la fièvre, de l'abattement et une baisse temporaire de la production laitière. Des malformations congénitales ont également été observées chez des agneaux dans l'Oise. Pour plus d'informations, cliquez [ici](#).

En cas de situation inhabituelle, n'hésitez pas à contacter votre vétérinaire.



Carte au 31/08/2026



Carte au 30/09/2026

RETOUR DES FORMATIONS



Avec l'approche de l'hiver, les formations font leur retour. Un catalogue de formations sera disponible prochainement. Démarrage le **26 novembre à Lumbres**, avec une formation d'**initiation aux médecines complémentaires** (aromathérapie, phytothérapie, homéopathie) animée par le Dr Jouve. Pensez à vous inscrire.

Nous vous y attendons nombreux !

FACTURATION LDA62

Il faut savoir que la facturation des analyses réalisées au Laboratoire Départemental est déclenchée à partir de 15 €.



LUTTER CONTRE LES RATS ET SOURIS

Vous bénéficiez tout au long de l'année, de produits professionnels contre les rats et les souris dont vous pouvez consulter la plaquette **ICI** 

Vos commandes peuvent être passées par téléphone :

03.21.60.48.94 ou par mail

francette.vandeweghe.gds62@reseaugds.com

Livraison directement en ferme ou retrait au GDS62.

Il n'y a plus de dépôt à Desvres.



LES NICHES À VEAUX

Le **logement des veaux** joue un rôle essentiel dans la prévention des maladies et le maintien de leur bon état de santé. Parmi les solutions disponibles, les niches à veaux offrent un environnement adapté aux besoins des jeunes animaux.

Elles permettent de limiter les contacts directs entre veaux et de **réduire les risques de transmission des agents pathogènes responsables de maladies digestives et respiratoires**.

Faciles à nettoyer et à désinfecter, elles favorisent une meilleure maîtrise de l'hygiène entre deux veaux.

Les niches facilitent la **surveillance individuelle** des animaux et le **repérage précoce des signes de maladie**.

Si vous souhaitez vous équiper, notre filiale propose des solutions de logement à tarifs préférentiels que vous pouvez retrouver **ICI** 



PÉRIODE DES COPROLOGIES



Pensez à effectuer des coproscopies sur vos équidés.

La coproscopie permet de déterminer s'il est nécessaire de vermifuger ou non un **équidé**, afin de limiter l'apparition de résistances aux vermifuges.

N'oubliez pas qu'il y a une prise en charge à 50 % d'une coproscopie par an et par équidé cotisant.

Pour les **petits ruminants**, 15€ sont pris en charge par coproscopie dans un laboratoire d'analyses. Les résultats sont à mettre en lien avec l'état du troupeau avant de statuer sur la méthode de vermifugation.



RECOMMANDATIONS

Les matières fécales doivent être fraîches. Les prélèvements sont à expédier rapidement et à conserver à 4°C.

Les recommandations de vermifugation ont changé. Actuellement, la recommandation est de traiter les animaux en les laissant dans la parcelle. Le changement de parcelle après vermifugation favorise la sélection des vers résistants aux vermifuges.

BIOSÉCURITÉ : GESTION DE L'ALIMENTATION

De la récolte à la distribution de l'aliment, des bonnes pratiques sont à mettre en place afin de garantir la qualité de l'alimentation des animaux. Elle est indispensable à leur bonne santé. Retrouvez l'essentiel des recommandations **ici**.

